

LE BAROMETRE

DES EMPLOIS DE LA FAMILLE

ZOOM SUR LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE : BILAN ANNUEL 2014

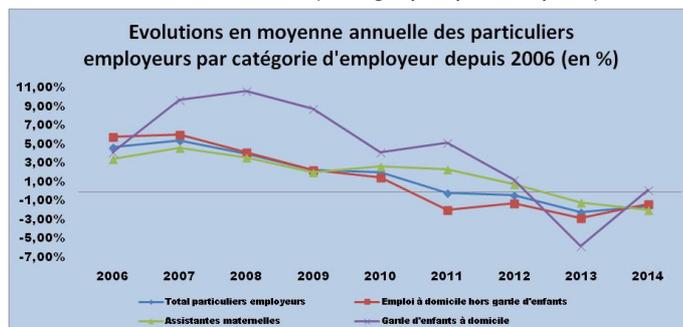
Les Pays de la Loire se démarquent des autres régions de France par une forte présence de particuliers employeurs : en 2014, 7,4 % des particuliers employeurs résident dans les Pays de la Loire, où se concentrent 8,4 % des heures déclarées du secteur, alors que ce territoire ne couvre que 5,6 % de la population française¹. Cette surreprésentation est liée à un fort recours des parents de jeunes enfants aux assistantes maternelles. En moyenne annuelle², près de 87 000 parents employeurs d'assistantes maternelles vivent dans les Pays de la Loire (soit près d'un parent employeur sur dix en France) ; 40,7 % des particuliers employeurs de la région emploient une assistante maternelle contre 31,7 % d'entre eux à l'échelle nationale. De plus, la région compte 127 000 particuliers employeurs (soit 6,4 % des effectifs nationaux) dans le champ de l'emploi à domicile (hors assistantes maternelles), qui sont à l'origine, en 2014, de 23,1 millions d'heures déclarées, soit près de 13 300 emplois équivalent temps plein (ETP)³.

Malgré son poids économique, le secteur des particuliers employeurs n'échappe pas dans la région à la crise économique et à la contraction du pouvoir d'achat des ménages, dont les conséquences négatives sont observées dans la plupart des régions de France.

► Moins de particuliers employeurs déclarés en 2014

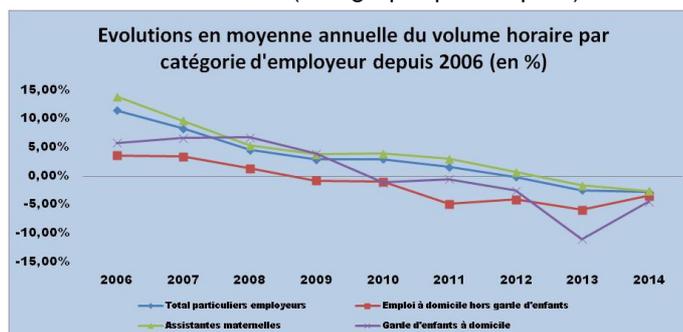
Selon les derniers chiffres provisoires publiés par l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (ACOSS)⁴, le nombre moyen de particuliers employeurs dans la région se contracte en 2014 pour la 3^{ème} année consécutive, avec plus de 3 200 particuliers employeurs de moins par rapport à 2013. Cette baisse de 1,5 % est attribuable pour moitié à l'emploi à domicile hors garde

d'enfants et pour autre moitié aux parents employeurs d'assistantes maternelles (voir graphique ci-après).



Champ : Pays de la Loire. Source : ACOSS, tableau de bord au 4^{ème} trimestre 2014. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

Le volume d'heures rémunérées recule de 2,7 % en 2014, après -2,5 % en 2013 (contre -2,3 % au niveau national), sous l'effet notamment de la contraction de l'activité des assistantes maternelles (voir graphique ci-après).



Champ : Pays de la Loire. Source : ACOSS, tableau de bord au 4^{ème} trimestre 2014. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

La somme des salaires nets versés par les particuliers employeurs diminue pour la 2^{ème} année consécutive, atteignant 563,4 millions d'euros en 2014. Pour la première fois, on observe un recul pour la masse salariale enregistrée pour les assistantes maternelles (voir graphique ci-après).

Les chiffres clés du champ des particuliers employeurs

	Total particuliers employeurs		Emploi à domicile hors garde d'enfants		Garde d'enfants à domicile		Assistants maternelles	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
Moyenne annuelle de particuliers employeurs	216 109	212 846	124 239	122 677	4 269	4 279	88 397	86 717
Evolution annuelle (moyenne annuelle de particuliers employeurs)	↓-2,1%	↓-1,5%	↓-2,7%	↓-1,3%	↓-5,7%	↔0,2%	↓-1,1%	↓-1,9%
Masse salariale nette (en millions)	570,2	563,4	208,5	205,2	16,7	16,2	344,7	341,9
Evolution annuelle (masse salariale nette)	↓-1,8%	↓-1,2%	↓-4,4%	↓-1,6%	↓-9,6%	↓-3,2%	↔0,2%	↓-0,8%
Nombre d'heures rémunérées (en millions)*	146,0	142,0	22,3	21,6	2,0	1,9	121,7	118,5
Evolution annuelle (nombre d'heures rémunérées)	↓-2,5%	↓-2,7%	↓-5,9%	↓-3,4%	↓-11,0%	↓-4,4%	↓-1,6%	↓-2,6%

Champ: Pays de la Loire. Source: ACOSS - tableau de bord au 4^{ème} trimestre 2014. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

* Le nombre d'heures rémunérées ou déclarées pour les assistantes maternelles dépend du nombre d'enfants gardés : si l'assistante maternelle garde simultanément deux enfants pendant une heure, deux heures sont déclarées à la Paje.

La masse salariale nette par catégorie d'employeur
(en millions)



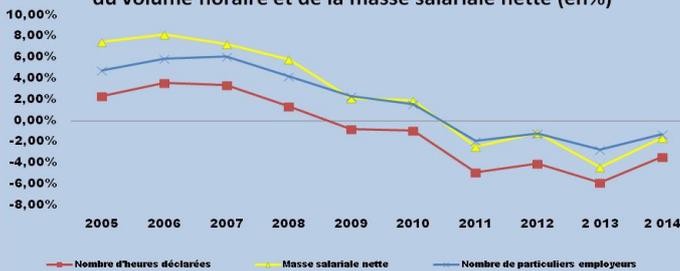
Champ : Pays de la Loire. Source : ACOSS, tableau de bord au 4^{ème} trimestre 2014. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

► Près de 436 emplois équivalent temps plein en moins dans l'emploi à domicile hors garde d'enfants

Depuis 2009, l'emploi à domicile hors garde d'enfants est confronté à un recul des heures déclarées. Malgré une légère amélioration en 2014, la tendance reste négative : le volume horaire déclaré recule de 3,4 %, contre -4,2 % au niveau national. Cette chute de l'activité résulte d'une réduction du nombre moyen annuel de particuliers employeurs (-1,3 %) et d'une baisse du nombre d'heures déclarées en moyenne par employeur (de 180 heures en 2013 à 176 heures en 2014, soit -2,2 %). En 2014, les particuliers employeurs hors garde d'enfants de la région ont déclaré 770 412 heures en moins par rapport à 2013, ce qui correspond à une perte de près de 436 ETP.

Dans le champ de l'emploi à domicile hors garde d'enfants, la masse salariale nette se contracte de 1,6 % (contre -4,8 % en 2013 et -1,1 % en 2012), sous l'effet de la dégradation de l'activité (-3,4 %) partiellement compensée par une hausse de 1,9 % du taux de salaire horaire net moyen.

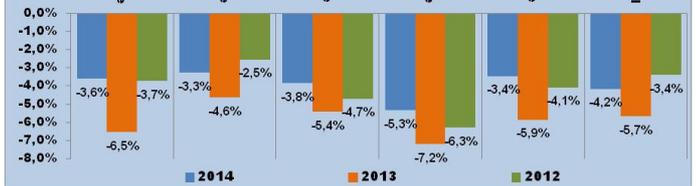
Emploi à domicile hors garde d'enfants: évolutions en moyenne annuelle du nombre de particuliers employeurs, du volume horaire et de la masse salariale nette (en%)



Champ : Pays de la Loire. Source : ACOSS, tableau de bord au 4^{ème} trimestre 2014. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

Une année après la suppression de la déclaration au forfait, tous les départements de la région enregistrent une baisse de l'activité en 2014, qui néanmoins décélère par rapport à l'année 2013.

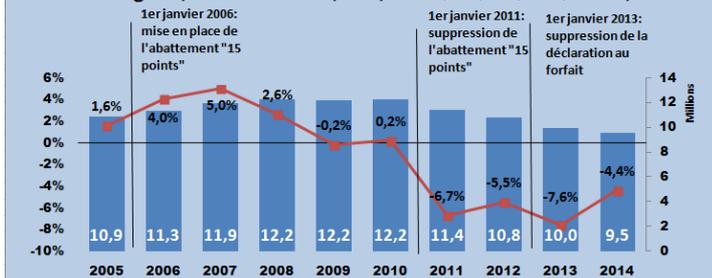
Emploi à domicile hors garde d'enfants : évolutions en moyenne annuelle du volume horaire (en%)



Champ : Pays de la Loire. Source : ACOSS, tableau de bord au 4^{ème} trimestre 2014. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

Une analyse par type d'exonération montre que les particuliers employeurs non fragiles, qui ne bénéficient pas d'exonérations spécifiques mais qui ont droit à une déduction forfaitaire de 75 centimes par heure déclarée, sont les plus touchés par la contraction de l'activité : -4,4 % en moyenne annuelle (contre -5,2 % au niveau national), après -7,6 % en 2013 (voir graphique ci-après).

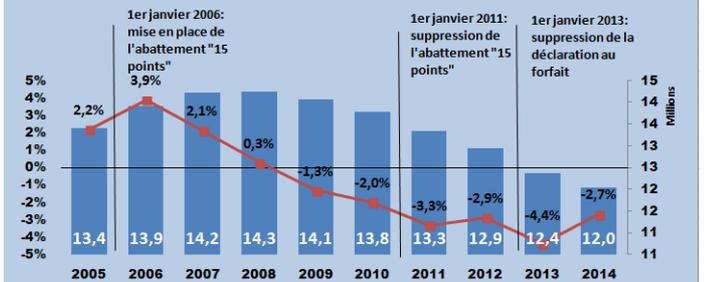
Evolution des heures déclarées par les publics dits non fragiles (hors exonérations spécifiques APA, 70+, PCH, ACTP, AEEH...)



Champ : Pays de la Loire. Source : ACOSS, tableau de bord au 4^{ème} trimestre 2014. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

En 2014, ils ont déclaré 435 367 heures de moins qu'en 2013, ce qui correspond à une perte de 246 ETP. Les employeurs fragiles qui bénéficient d'exonérations spécifiques, déclarent quant à eux 331 838 heures en moins, ce qui correspond à une réduction d'environ 188 ETP en 2014.

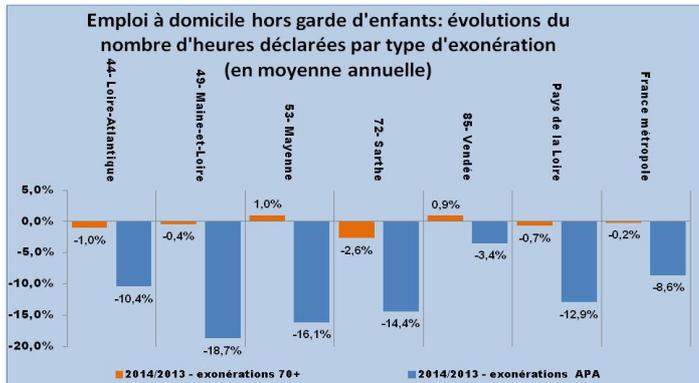
Evolution des heures déclarées par les publics dits fragiles (exonérations spécifiques APA, 70+, PCH, ACTP, AEEH...)



Champ : Pays de la Loire. Source : ACOSS, tableau de bord au 4^{ème} trimestre 2014. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

L'ampleur de la baisse d'activité diffère selon le type d'exonération attribué aux personnes fragiles. Pour les bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), elle atteint -12,9 % en 2014, tandis que celle des bénéficiaires de l'exonération « 70 ans et + » et des

employeurs invalides ou handicapés recule seulement de 0,7 %. Au niveau départemental, l'activité déclarée par les bénéficiaires de l'APA diminue de -3,4 % en Vendée à -18,7 % dans le Maine-et-Loire (voir graphique ci-dessous)

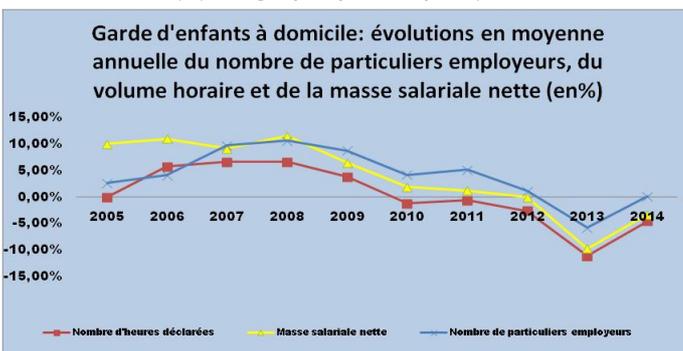


Champ : Pays de la Loire. Source : ACOSS, tableau de bord au 4^{ème} trimestre 2014. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

► Une nouvelle baisse de l'activité de garde d'enfants à domicile

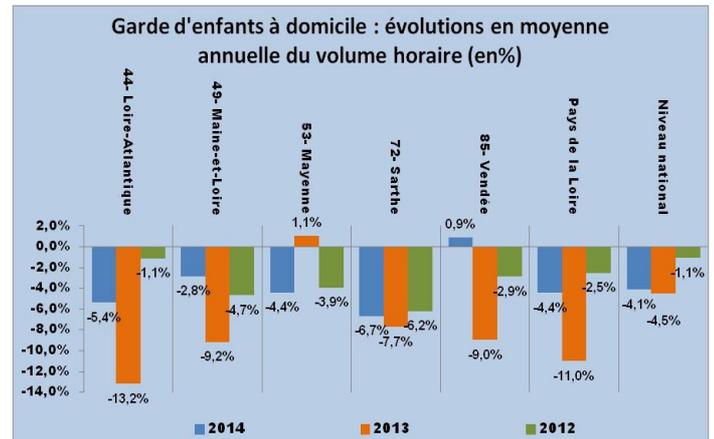
La baisse de l'activité dans le champ de la garde d'enfants à domicile, observée dans la région depuis 2010, et particulièrement marquée en 2013 (-11 %), se confirme en 2014, mais ralentit (-4,4 % contre -4,1 % au niveau national). Les parents employeurs ont déclaré 89 600 heures en moins qu'en 2013, ce qui correspond à une perte de 50 ETP. Cette nouvelle baisse s'accompagne d'un recul de la durée moyenne de travail déclarée par parent employeur, qui passe de 474 heures en 2013 à 452 heures annuelles en 2014 (soit -4,7 %).

En revanche, le nombre de parents employeurs reste quasiment stable en 2014 (+0,2 % contre -0,8 % au niveau national) (voir graphique ci-après).



Champ : Pays de la Loire. Source : ACOSS, tableau de bord au 4^{ème} trimestre 2014. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

A l'exception de la Vendée, tous les départements enregistrent en 2014 une baisse de l'activité des gardes d'enfants à domicile. En Loire-Atlantique, où 58,3 % des heures déclarées par les parents employeurs de gardes d'enfants à domicile de la région se concentrent, la baisse de l'activité s'élève à 5,4 % après -13,2 % en 2013 (voir la graphique ci-après).

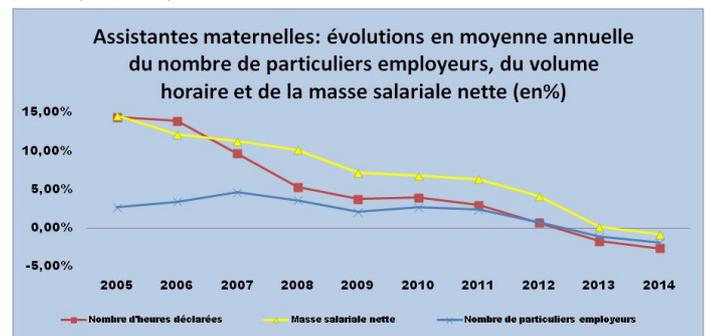


Champ : Pays de la Loire. Source : ACOSS, tableau de bord au 4^{ème} trimestre 2014. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

► Les assistantes maternelles : un mode d'accueil touché par les difficultés économiques des parents

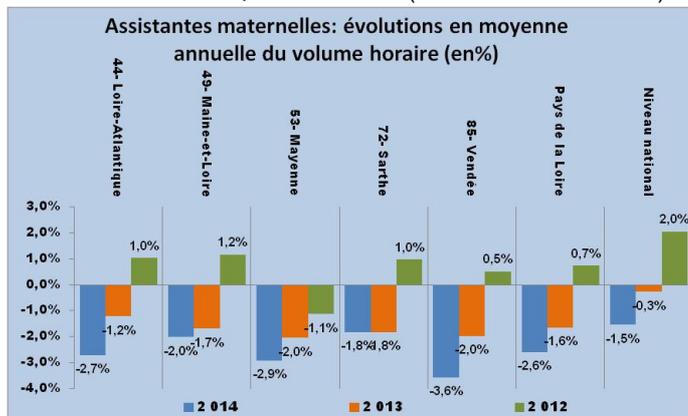
En France, près d'un parent employeur d'assistante maternelle sur dix réside dans les Pays de la Loire. En 2014, dans cette région, près de 87 000 parents ont versé 341,8 millions d'euros en salaires nets pour ce mode d'accueil, en rémunération de 118,5 millions d'heures, ce qui représente plus de 10 % des heures au niveau national. Les départements des Pays de la Loire se démarquent avec des capacités d'accueil très élevées : si en moyenne nationale, les assistantes maternelles proposent environ 32 places d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans, le nombre de places proposées dans la région va de 52 places dans le Maine et Loire à 61 places dans la Sarthe.

Après avoir augmenté jusqu'en 2012, l'activité des assistantes maternelles de la région a connu une première baisse en 2013 (-1,6 %) qui s'est amplifiée en 2014 avec un recul de 2,6 % (contre -1,5 % au niveau national). Cette baisse est étroitement liée à la diminution du nombre moyen de parents employeurs (-1,9 % en 2014 après -1,1 % en 2013) et à celle du nombre d'heures déclarées en moyenne par parent employeur et par an (de 1 377 heures en 2013 à 1 367 heures en 2014, soit -0,7 %). Pour la première fois depuis la mise en place de la Paje, la masse salariale nette diminue en 2014 : -0,8 % en 2014 après une quasi-stagnation en 2013 (+0,2 %).



Champ : Pays de la Loire. Source : ACOSS, tableau de bord au 4^{ème} trimestre 2014. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

Dans tous les départements de la région, l'activité des assistantes maternelles recule. La Vendée est le département le plus touché avec une baisse du volume horaire déclaré de 3,6 % en 2014 (contre -2 % en 2013).



Champ : Pays de la Loire. Source : ACOSS, tableau de bord au 4^{ème} trimestre 2013. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

L'augmentation du chômage en 2014, qui touche une partie des parents, peut contribuer à expliquer cette baisse. L'exercice d'une activité professionnelle est une des conditions pour obtenir le complément de libre choix du mode de garde (CMG). Selon les données de Pôle emploi, fin décembre 2014, le nombre de demandeurs d'emploi s'établit à 174 426 en Pays de la Loire, soit une augmentation de 7,5 % sur un an⁵. Sur la même période, la CNAF⁶ enregistre un recul de 2,6 % du nombre de foyers bénéficiaires du CMG pour l'emploi d'une assistante maternelle. La baisse observée peut ainsi s'expliquer par la dégradation de la situation dans l'emploi de certains parents, mais aussi par le départ à la retraite d'un certain nombre d'assistantes maternelles, dont la moyenne d'âge est relativement élevée.

Malgré ce bilan en demi-teinte, l'emploi à domicile reste très largement plébiscité en Pays de la Loire, notamment par les parents de jeunes enfants. Il représente en outre un potentiel d'emplois considérable dans une région où la part de personnes âgées de 60 ans et plus représentera près du tiers de la population en 2040.⁷

Mélanie Gromer

¹ INSEE, estimations de population au 1er janvier 2013.

² Moyenne des données trimestrielles.

³ ETP (emplois équivalent temps plein) calculés sur la base de la durée légale se travail de 35 heures hebdomadaires ou 1607 heures annuelles : (nombre d'heures rémunérées / 1,1) / 1607

⁴ ACOSS, tableau de bord au 4^{ème} trimestre 2014, mis en ligne avec l'ACOSS Stat n° 209, « Les particuliers employeurs au quatrième trimestre 2014 », mars 2014.

⁵ Pôle Emploi Pays de la Loire, « Demandeurs d'emploi inscrits et offres collectées par Pôle emploi en région Pays de la Loire en Décembre 2014 », janvier 2015.

⁶ CNAF, tableau de bord au 4^{ème} trimestre 2014 « Nombre de foyers bénéficiaires d'un droit payable au complément mode de garde pour l'emploi », mars 2015.

⁷ Insee, Omphale, scénario central de projection.